

Programme : FCVD– ACCREDITATION EN EQUIPE

Selon les spécificités de votre exercice, vous pouvez vous engager dans l'accréditation de manière individuelle ou en équipe. C'est cette dernière modalité qui est recommandée par la HAS, notamment en établissements de santé publics et hospitalo-universitaires. Dans un cas comme dans l'autre, vous pourrez réaliser votre programme de manière monodisciplinaire ou pluridisciplinaire, voire pluriprofessionnelle.

Le programme d'accréditation comporte 5 dimensions, visant à supporter le modèle de la certification périodique.

- ⑨ **Travail en équipe** : toute activité permettant de montrer les efforts ou les résultats de l'équipe en termes de concertation, collaboration, communication avec par exemple l'élaboration de protocoles communs ou la mise en œuvre de la check-list.
- ⑨ **Sécurité du patient** : déclaration d'événements indésirables associés aux soins (EIAS). Le nombre d'EIAS à déclarer est défini par chaque spécialité. Ces EIAS sont analysés localement, en lien avec l'établissement de santé, et idéalement en RMM. Il est également attendu que les médecins et équipes détectent des situations à risques dans leurs pratiques et mettent en place des protocoles pour prévenir, récupérer ou atténuer d'éventuels EIAS survenus dans ces circonstances pré-identifiées.
- ⑨ **Pratiques professionnelles** : toute activité cognitive classique (congrès, activités de DPC, formations, listes de recommandations proposées par l'OA et les sociétés savantes de la discipline...) et toute activité d'évaluation/amélioration des pratiques (pertinence, protocolisation de l'activité selon les recommandations, audits, suivi d'indicateurs, registres, RCP, EPP, recherche clinique, publications...).
- ⑨ **Relation avec le patient** : toute activité permettant de montrer les efforts ou les résultats en termes d'amélioration de la relation avec le patient, composante fondamentale de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- ⑨ **Santé du professionnel** : toute activité permettant de préserver la santé des professionnels, élément constituant de la qualité des soins et de la capacité à mettre en œuvre une relation thérapeutique de qualité.

Programme équipe

Le programme équipe est réalisé de manière continue, intégré à la routine au quotidien et répond à une logique d'ancrage dans l'établissement. Il permet d'objectiver (de « valoriser ») toutes les démarches Qualité-Sécurité que les équipes font déjà au quotidien.

Ce programme contribue au maintien des compétences et au développement d'une « culture sécurité » au sein des équipes, c'est-à-dire visant à favoriser par tous moyens, les modes de pensée, de travail et d'interaction en vue d'améliorer continuellement la qualité des soins et la sécurité des patients, et la qualité de vie au travail.

Le programme d'accréditation en équipe comporte 5 exigences.

- ⑨ La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration du travail en équipe par médecin
 - ⑨ La réalisation d'au moins 2 actions d'amélioration des pratiques professionnelles par médecin
 - ⑨ La réalisation d'au moins 2 EIAS par an et par médecin membre de l'équipe,
 - ⑨ La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la santé du professionnel par médecin
 - ⑨ La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la relation avec le patient par médecin
- ⑨ Les actions éligibles au programme d'accréditation sont détaillées de manière non exhaustive dans le tableau ci-dessous. Le bilan pourra être validé selon différentes modalités :
- en **monodisciplinaire** ;
 - en **pluridisciplinaire** si des actions sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres disciplines (anesthésistes-réanimateurs...) ;
 - en **pluriprofessionnel** si des actions sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres professions (IADE, IDE...).

Tableau 1 - Programme d'accréditation en équipe

Dimension d'amélioration	Equipe monodisciplinaire	Dans le SIAM actuel	Caractère
Travail en Equipe Réalisation au minimum de l'activité annuelle par membres de l'équipe Participation annuelle à des RMM	Participation à des RMM - OBLIGATOIRE	Activité	Obligatoire
	Participation à des RCP	Activité	A choisir avec l'expert
	Participation à des STAFF de service	Activité	A choisir avec l'expert
	Analyse de parcours de soins	Activité	A choisir avec l'expert
	Elaboration de protocoles de soins	Activité	A choisir avec l'expert
	Autre activité d'amélioration du travail en équipe		

<p>Pratiques Professionnelles</p> <p>Réalisation d'au minimum deux activités obligatoires annuelles par membres de l'équipe</p> <p>- Participation annuelle à une action de formation / DPC</p> <p>- Participation à des enquêtes de la FCVD</p>	<p>Participer à des activités cognitives de formations et / ou de DPC labellisées par la FCVD - OBLIGATOIRE</p>	<p>Activité</p>	<p>Obligatoire</p>
	<p>Participation aux enquêtes de la FCVD OBLIGATOIRE</p>	<p>Activité</p>	<p>Obligatoire</p>
	<p>Participation aux programmes de e-learning FCVD</p>	<p>Activité</p>	<p>A choisir avec l'expert</p>
	<p>Réalisation d'un diplôme universitaire</p>	<p>Activité</p>	<p>A choisir avec l'expert</p>
	<p>Enseignement, recherche ou formation diplômante</p>	<p>Activité</p>	<p>A choisir avec l'expert</p>
	<p>Participation à des congrès de la spécialité labellisés par le CNP-CVD</p>	<p>Activité</p>	<p>A choisir avec l'expert</p>
	<p>Participation à un registre</p>	<p>Activité</p>	<p>A choisir avec l'expert</p>
	<p>Participation à des PHRC</p>	<p>Activité</p>	<p>A choisir avec l'expert</p>
	<p>Réalisation d'audit clinique d'analyse des pratiques</p>	<p>Activité</p>	<p>A choisir avec l'expert</p>
	<p>Publications, Communications orales</p>	<p>Activité</p>	<p>A choisir avec l'expert</p>
	<p>Participation à des instances de sociétés savantes, FCVD, CNP, travaux HAS</p>	<p>Activité</p>	<p>A choisir avec l'expert</p>
<p>Autre activité d'amélioration des pratiques professionnelles</p>			

Sécurité des patients	Déclaration de 2 EIAS par an et par médecin membre de l'équipe	Activité	Obligatoire
<p>Réalisation d'au minimum deux activités obligatoires annuelles par membres de l'équipe</p> <p>- Déclaration obligatoire de 2 EIAS par an et par médecins membres de l'équipe</p> <p>- Réalisation d'une recommandation annuelle au choix par membres de l'équipe</p>	2023_Situations tunnelisantes	Recommandation	A choisir avec l'expert
	2023_Prise en charge de la diverticulite colique (RECO HAS)	Recommandation	A choisir avec l'expert
	2023_Appendicite de l'adulte (Recommandation clinique 2020)	Recommandation	A choisir avec l'expert
	2022_Gestion des risques liés aux réhospitalisations (SSP - FCVD)	Recommandation	A choisir avec l'expert
	2021_Gestion des risques associés à la prise en charge du cancer du côlon (SSP - FCVD)	Recommandation	A choisir avec l'expert
	2018_NO GO au BLOC opératoire (SSP - Interspécialité)	Recommandation	A choisir avec l'expert
	2018_Gestion des risques des réinterventions non programmées (SSP - FCVD)	Recommandation	A choisir avec l'expert
	2017_Comment sécuriser le circuit d'un prélèvement réalisé au bloc opératoire ? (SSP - Interspécialité)	Recommandation	A choisir avec l'expert
	2017_Gestion des risques associés à la chirurgie de l'obésité (SSP - FCVD)	Recommandation	A choisir avec l'expert
	2016_Comment réduire les risques associés à la création d'un pneumopéritoine (SSP - Interspécialité)	Recommandation	A choisir avec l'expert
	2016_Gestion des risques en chirurgie ambulatoire (SSP - FCVD)	Recommandation	A choisir avec l'expert
	2015_Coopération entre anesthésistes-réanimateurs et	Recommandation	A choisir avec l'expert

	chirurgiens (SSP - Interspécialité)		
	2012_Gestion des risques associés aux sutures mécaniques digestives (SSP - FCVD)	Recommandation	A choisir avec l'expert
Santé du professionnel Réalisation au minimum de l'activité annuelle par membres de l'équipe Questionnaire de santé du professionnel	Réponse à l'autoquestionnaire MOTS	Activité	Obligatoire
	Autotests SMART (CFAR)	Activité	A choisir avec l'expert
	Formation à la radioprotection	Activité	A choisir avec l'expert
	Formations relatives à la santé du professionnel	Activité	A choisir avec l'expert
	Certificat médical	Activité	A choisir avec l'expert
	Autre activité d'amélioration de la santé du professionnel		
Relation avec le patient Réalisation d'au moins une activité annuelle par membres de l'équipe Enquête de satisfaction patient	Enquête satisfaction annuelle	Activité	Obligatoire
	Fiches information patient	Activité	A choisir avec l'expert
	Evaluation à partir des PROMs / PREMs	Activité	A choisir avec l'expert
	Participation à des formations sur l'annonce d'une mauvaise nouvelle / d'un dommage associé aux soins	Activité	A choisir avec l'expert
	Autre activité d'amélioration de la relation avec le patient		

Situations à risque identifiées

Les EIAS peuvent être déclarés sur une situation à risques ciblée ou sur un autre sujet non ciblé.

Tableau 2 : Liste des situations à risque

Situation à risque
SAR 1 : Risques liés à la prise en charge en chirurgie ambulatoire
SAR 2 : Défaillance de la communication et /ou de la coopération avec les autres professionnels de santé
SAR 3 : Incidents liés à l'utilisation des sources d'énergies au bloc opératoire
SAR 4 : Reprise chirurgicale non programmée
SAR 5 : Re-hospitalisation non programmée
SAR 6 : Délai supérieur à 6 heures dans la réalisation d'une intervention urgente.
SAR 7 : Défaillance dans la prise en charge d'un patient sous anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire
SAR 8 : Incident au cours de la réalisation d'une suture mécanique
SAR 9 : Création du pneumopéritoine et introduction du premier trocart pour une coelioscopie.
SAR 10 : Défaut d'identification du canal cystique lors d'une cholécystectomie.
SAR 11 : Situations tunnelisantes
SAR 12 : Infections du site opératoire